

Séance du : 31 /05/ 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

L'an deux mil dix et le trente et un mai, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

Date de Convocation

27.05.2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, Mr DHUGUES J.L, FERRER Alain, LAPORTE Christophe.

Mmes CARRERE Annie, LOISELLE Elodie, URRICARIET Cécile,

Date d'affichage

27.05.2010

Absents excusés : Mme BERTHIER Aline, GESTAIN Josiane, Mr DUCASSE Christophe

Secrétaire : Mr DHUGUES J.L.**Objet de La Délibération : Gardiennage église : indemnités.**

Le conseil municipal décide, après délibération, d'attribuer la somme de 118.96 € pour le gardiennage de l'église. Le gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents
Le Maire,